

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Jeudi 16 avril 2015

Année scolaire : 2014-2015
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 3 avril 2015
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Mme THINON –LARMINACH Murielle

Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I – Fonctionnement du Conseil

- 1 Approbation des Procès Verbaux des Conseils d'Administration précédents

II – Vie pédagogique

- 1 Calendrier du troisième trimestre 2014-2015
- 2 DHG

III – Affaires financières

- 1 Compte Financier 2014
- 2 DBM (prélèvement sur fonds de roulement)
- 3 Contrats et conventions
- 4 Actes du Conseil d'administration

IV Questions Diverses

Annexes documents annexes :

- 1 Calendrier troisième trimestre 2014-2015
- 2 DHG
- 3 Compte financier 2015
- 4 DBM
- 5 Convention groupement achat électricité
- 6 Contrat occupation précaire logement vacant
- 7 Contrat maintenance photocopieurs
- 8 Contrat maintenance lave batterie en cuisine
- 9 Convention avec la Région sur l'ENT
- 10 Information alerte sur le « i Manuel »

Vœu :

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 16 avril 2015

Qualité		Membres de droit			Invités	
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X			
	Proviseur adjoint	Mme BABIN Delphine	X			Mme ORAVEC Myriam
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X			
	C.P.E.	M. ALBERT Didier			X	
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène Mme WIERRE Nathalie	X	X		
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M SOL Gérard			X	
	Commune siège	M GRASSET Thierry		X		
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		X		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE						

		Titulaires			Suppléants			
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X					
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X					
		Mme JULIEN Anne-Laure	X					
		Mme RUMMEL Elke			X	Mme LAVERGNE Sylvie	X	
		Mme NIEUTIN Gloria	X					
		M. HERMELIN Lionel		X				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme PRANGÈRE Christiane	X					
		Mme DUCOURET Christelle	X					
		Mme BELIARD Catherine	X					
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	M. CHAUMET Sébastien	X					
		Mme BIROCHEAU Muriel	X					
		Mme BROU Lucie		X				
		M LEVESQUE Joël	X					
		M DEPRESSAT Christian	X					
	M MEHEUX-DRIANO Yann			X	Mme THINON-LARMINACH Murielle			
	Élèves	Mme PATINIER Adèle	X					
		Mme VALENTIN Justine	X					
		M GALLARD Guillaume	X					
		Mme TESTA Raphaëlla			X	M MICHAUD Guillaume	X	
M MARTRON Grégoire		X						

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18H10

Présents : 22

I – Fonctionnement du Conseil

• Approbation du procès-verbal du 12 février 2015

Les représentants des professeurs demandent à ce que les motifs expliquant leur vote « Contre » soient ajoutés au PV du CA du 12 février 2015 ce qui est accordé.

Mme Lavergne demande à ce qu'apparaisse dans le tableau de répartition, la part horaire (14 h) prévue pour les CPGE en E.P.S.

Vote :

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

• Approbation du procès-verbal du 17 février 2015

Monsieur Viallemonteil demande à ce que soit mise à jour la page internet des procès-verbaux (avec les annexes) des Conseils d'Administration.

Vote :

Membres présents : 22

Contre : 9 Abstention : 0 Pour : 22

II – Vie pédagogique

1 - Calendrier du troisième trimestre 2014-2015 (document annexe n°1)

Monsieur le proviseur présente le calendrier des dates importantes du 3^{ème} trimestre, ce calendrier sera mis sur le site internet du lycée.

Les représentants des élèves demandent si le délai entre les conseils de classe des secondes et leur réception en cas de désaccord avec l'avis du Conseil de classe n'est pas trop court. Monsieur le proviseur indique qu'il commence à recevoir les parents au fur et à mesure que les conseils de classe ont lieu et que généralement tout se passe pour le mieux.

Mme Oravec indique que le début des Conseils de classe des CPGE tient compte des impératifs des sorties. La fermeture de la résidence est prévue pour le 26 juin.

Madame Lavergne indique qu'il y a une modification de la date d'évaluation de l'EPS pour le baccalauréat qui est reporté du 16 avril 2015 au 23 avril 2015.

2 - DHG (document annexe n°2)

Préalablement au vote du PV du CA du 17 février 2015, Monsieur le proviseur présente le tableau de la DHG (document annexe n°1) réajustée pour correspondre à la DHG réellement demandée de 1814,5 heures. Le proviseur demande à ce que soit revotée la DHG présentée. Au mois de juin, la DHG accordée sera présentée.

La date au bas du document DHG sera modifiée pour correspondre à la date du jour (16/04/2015).

Vote :

Membres présents : 22

Contre : 9 Abstention : 0 Pour : 13

III – Affaires financières

1- Compte Financier 2014 (document annexe n°3)

Présentation (voir document Annexe n°3) par Monsieur Peycli du compte financier 2014 par services. Il montre qu'il n'existe pas de relation directe entre le coût total de l'électricité et la consommation. Il y a eu une baisse importante de la consommation depuis 2007. Les économies d'énergie réalisées l'an dernier sont dues à la météorologie de 2014 et au marché de gaz hors GDF qui a permis une diminution de la dépense globale.

Les coûts pour les voyages et les sorties scolaires sont assez constants. La participation des familles a tendance à légèrement diminuer, la part du lycée est en augmentation (coûts des accompagnateurs) et les subventions sont stables.

Il reste 37 k€ de crédits pédagogiques qui n'ont pas été utilisés sur 2014 et pourront l'être en 2015.

Les fonds sociaux sont principalement utilisés pour les concours (aide pour les familles des non boursiers à l'inscription aux concours et aide pour les élèves boursiers pour le déplacement pour les oraux) ainsi que pour l'hébergement et la restauration.

En 2014, il n'y a aucune créance contentieuse (l'aide du fond social régional joue une grande importance).

Au final la capacité d'autofinancement du lycée est intéressante (> 134 k€) d'où un fond de roulement de 400 k€. Ces chiffres montrent que les possibilités pour des investissements pour le lycée sont possibles et non négligeables. La marge de manœuvre du lycée est très importante.

Vote :

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 09

Compte financier : affectation du résultat

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2014 proposé ci-après :

Service général : - 19 184,56 €

Hébergement et restauration : 37 345,47 €

Agence comptable : 416,36 €

Vote :

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

Acte administratif n° 10

2 - DBM (prélèvement sur fonds de roulement)(document annexe n°4)

Réponses de Monsieur Peycli et de Monsieur le Proviseur aux questions des différents représentants sur des postes.

Un changement des serrures et des clefs est nécessaire pour arriver à une simplification du fonctionnement dans le bâtiment A. Le maintien d'un même niveau de sécurité sera obtenu.

Les enseignants de Chimie ont demandé un remplacement des armoires corrodées par des armoires étanches qui sera pris en charge par le lycée (non pris en compte par la Région), des demandes de devis sont en cours.

Mme Lavergne indique que les crédits pour l'UNSS sont largement insuffisants et qu'il manque des moyens pour assurer les déplacements lors des rencontres. Monsieur le proviseur souligne l'activité importante de l'UNSS, la mobilisation importante des élèves et leurs très bons résultats. Il rappelle qu'une somme importante de 3 000 euros avait déjà exceptionnellement été consentie à l'AS l'année précédente au titre d'avance de trésorerie et non pour être dépensée ; il insiste sur la nécessité d'anticiper et de planifier les dépenses.

Départ d'Adèle Patinier à 19:27

La signalétique des bâtiments A et B est revue avec la modification du plan d'évacuation (PPMS : plan de Prévention et de Mise en Sécurité). Les représentants des parents d'élève demandent la tenue d'un CHS. Mme Oravec indique qu'un CHS se tiendra courant mai mais qu'il est nécessaire qu'au préalable les personnels préparent cette réunion.

Le matériel et le logiciel de traçabilité en restauration est un dispositif complexe (système permettant de mémoriser notamment les températures lors des livraisons des denrées alimentaires) dont le premier devis ne correspondait pas à l'attente, un second devis est en cours.

Vote :

Membres présents : 21

Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n° 11

3 - Contrats et conventions

- Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande publique d'électricité avec la région Poitou-Charentes (document annexe n°5).

Vote

Membres présents : 21

Contre : 00 Abstention : 03 Pour : 18

Acte administratif n° 12

- Approbation du contrat d'un nouvel assistant d'éducation.

Vote

Membres présents : 21

Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 21

Acte administratif n° 13

- Approbation d'une convention d'occupation précaire pour un logement vacant au bénéfice d'un personnel d'intendance (Madame Courtin) à partir de la rentrée prochaine (document annexe n°6).

Le personnel qui occupera ce logement paiera un loyer et les charges inhérentes. La précarité du contrat tient au fait que si un personnel initialement destinataire de ce logement devait y résider, l'occupation cesserait immédiatement (pas de préavis). Les représentants du personnel enseignant regrettent que cette disponibilité de logement n'ait pas été diffusée à l'ensemble du personnel ; ils rappellent leur souci de transparence en matière de location.

Vote

Membres présents : 21

Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 21

Acte administratif n° 14

- Approbation d'un contrat de maintenance de photocopieurs avec la société SORAM, pour une durée d'un an. Prix copie 0,00384 € H.T. la copie. Délai d'intervention maximum 4 heures (document annexe n°7).

Il s'agit de changer le « petit » photocopieur, contrat d'une durée d'un an.

Vote

Membres présents : 21

Contre : 00 Abstention : 01 Pour : 20

Acte administratif n° 15

- Approbation d'un contrat de maintenance pour le lave batteries en cuisine (document annexe n°8).

Vote

Membres présents : 21

21 Contre : 00 Abstention : 01 Pour : 20

• Approbation d'une convention avec la région pour l'environnement numérique de travail (document annexe n°9)

Mme Babin explique que la région met en place un ENT avec des annuaires directement en lien avec Région qui seront remis à jour en temps réel. Les listes de diffusion seront créées et gérées par la Région. L'ensemble des intervenants dans l'établissement sera communiqué. Préalablement à sa création une déclaration à la CNIL doit être faite.

Vote

Membres présents : 21
Contre : 00 Abstention : 05 Pour : 16
Acte administratif n° 17

4 Actes du Conseil d'administration

• Approbation du prix de remplacement d'un carnet de liaison : 2,70 €

Vote

Membres présents : 21
Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 21
Acte administratif n° 18

• Approbation de la vente de rebuts métalliques de plomberie (pompes, mitigeurs, bras morts...) pour une valeur de 925,55 €

Vote

Membres présents : 21
Contre : 00 Abstention : 00 Pour : 21
Acte administratif n° 19

IV Questions Diverses

Questions diverses déposées par les représentants des élèves

1. Est-il possible de mettre en place un système de recyclage pour le papier (corbeille, sacs) pour la résidence et pour le bâtiment B ?

Les représentants des élèves ont relevé que les principaux déchets produits dans la résidence et le bâtiment B sont des papiers qui seraient recyclables; ils évoquent la possibilité d'un tri.

Monsieur Peycli indique qu'une expérimentation avait déjà été menée dans le passé et n'avait pas été concluante. Monsieur Peycli et Monsieur le proviseur sont favorables à retenter l'expérience avec la participation active des élèves.

2. Est-il possible de restaurer le jus d'orange frais, malheureusement disparu depuis le mois dernier ?

Ce n'est plus la saison des oranges à jus, mais lors du renouvellement du prochain marché pour l'année prochaine Monsieur Peycli s'engage à étudier une solution qui puisse satisfaire les élèves.

Un représentant des élèves soulève le problème du passage des élèves en CPGE à la cantine pendant la période des concours. Cette pause de 1h30 paraît trop courte pour permettre de se restaurer convenablement.

Monsieur le proviseur rappelle que tout est mis en œuvre pendant l'année et la période des concours pour permettre aux élèves CPGE d'avoir le temps nécessaire pour déjeuner, il leur demande de ne pas oublier que d'autres élèves ont aussi peu de temps pour déjeuner (1 h).

Les représentants des élèves quittent le conseil d'administration à 20:15

Questions diverses déposées par les représentants du personnel enseignant :

1. Demande de mise en place d'une cellule psychologique pour la classe de TL

Représentants du personnel enseignant se disent inquiets pour les élèves de TL à la suite de ce qui s'est passé avec un professeur de philosophie. Ils demandent que soit mise en place une aide psychologique pour les élèves de cette classe.

Le proviseur fait part de son étonnement qu'une question aussi importante, eu égard à la gravité des faits, soit abordée en CA. Depuis plusieurs semaines, la situation est gérée avec toutes les précautions de rigueur. Le professeur principal « de remplacement » de la classe, ni les autres enseignants n'ont fait état de difficulté supplémentaire. Les professionnels de l'établissement sont encore mobilisés autour de cette affaire, l'infirmière, le psychologue, les CPE font preuve de la vigilance et de l'attention nécessaires. Le proviseur indique qu'il fera le point avec les personnels concernés, il s'agit d'accompagner la classe sans la stigmatiser.

L'infirmière du lycée indique que certains élèves ont déjà vu la psychologue scolaire.

Les représentants des parents d'élèves demandent, si le déficit d'heures dans cette matière ne risque pas d'être pénalisant pour les élèves à l'épreuve du baccalauréat.

Le proviseur répond que c'est la classe de TL qui a le déficit le plus important; le professeur qui est arrivé en remplacement a pris en compte cet élément, il a mis en place un plan de rattrapage adapté aux classes dont il a la charge.

2. Date d'installation du portique du CDI

L'installation du portique du CDI a été retardée par la difficulté à obtenir des devis, elle devrait se faire au mieux pendant l'été, sous réserve des réponses au marché à procédure adaptée qui sera mis en œuvre.

3. Maintenance informatique de la salle A111

Il s'agit d'un problème de la bande passante qui doit être réglé en-dehors du CA.

4. Demande d'organisation d'un conseil pédagogique pour la mise en place des I.M.P.

Monsieur le proviseur indique qu'un conseil pédagogique est possible mais pour les Indemnités de Missions Particulières (IMP) il n'a pas encore le volume et les directives. Dès qu'il a les informations il les transmettra.

La représentante de la Région quitte le conseil d'administration à 20:22

5. Poste spécifique DNL histoire/géo

Comme il a été présenté dans la DHG un poste a été demandé pour un professeur d'histoire-géographie en langue anglaise.

6. Demande d'un récapitulatif des moyens effectivement attribués à la rentrée

Un récapitulatif des modifications de moyens et des effectifs soit transmis aux professeurs à la rentrée ce qui est accordé.

7. Convention « université-CPGE »

La signature de la convention cadre entre le rectorat et l'Université n'est toujours pas faite, elle ne peut donc apparaître sur APB.

8. Répartition des places à la résidence CPGE (APB)

L'an dernier la répartition des 186 places disponibles à la résidence CPGE avaient été de 43 places pour les BCPST, 42 MPSI, 35 PCST, 35 Hypokhâgne, 15 EC.

A la rentrée 2015 il y aura 153 places pour les premières années CPGE. Après discussion il est proposé la répartition suivante pour les 1^{ères} années: 43 places pour les BCPST, 42 MPSI, 28 PCST, 27 Hypokhâgne, 12 EC (+1 vacante) et 146 places pour les 2^{ndes} années.

Question diverse déposée par les représentants des parents d'élèves FCPE

Préalablement, le président de la FCPE demande à faire une déclaration : Comme on l'a vu lors de l'exposé de Monsieur Peycli le lycée consacre une part importante à l'hébergement et la restauration. Les parents d'élèves soutiennent sans réserve le travail fait par Monsieur Peycli et Monsieur Legros pour la qualité de la restauration au lycée surtout quand celui-ci est mis en cause.

1. La FCPE attire l'attention des enseignants sur les conséquences financières du choix du i-manuel pour les élèves (qui impose pour pouvoir l'utiliser de posséder une connexion internet à la maison pour les élèves) (voir document annexe n° 10)

Le président de la FCPE alerte les représentants du personnel enseignant sur le développement des i manuels et des conséquences pour les parents et les élèves. Ces manuels sont difficilement différenciables des manuels

traditionnels, ils sont plus chers à l'achat et les réductions accordées par les libraires sont seulement de 5% au lieu des 23 % habituellement accordés, ils ne sont pas revendables car la clé d'accès internet n'est valable que pour une année scolaire. L'ensemble conduit à une augmentation du coût pour les familles et une obligation pour celle-ci de disposer d'un ordinateur à la maison avec un accès internet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Président clôt la séance à 20h42

Le Président

La Secrétaire de séance

M. J.G. LEGROS

Mme M. THINON-LARMINACH